

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Sommaire :**1 – Le cadre général du compte administratif**2 – La section de fonctionnement**3 – La section d'investissement**4 – L'état de la dette*1 – Le cadre général du compte administratif

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au compte administratif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2018. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, vente de l'eau...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service de l'eau.

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 128 125,50 €, les dépenses de fonctionnement 2018 à 63 300,54 €. L'écart entre le volume des recettes et des dépenses (64 824,96 €) constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du service à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

- b) Les recettes et dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	20 691,86	Excédent reporté	53 572,42
Dépenses de personnel	11 735,58	Vente d'eau, travaux et location compteurs	57 043,74
Reversement redevance agence de l'eau	11 631,00	Redevance agence de l'eau	11 836,44
Dépenses de gestion courante	175,00	Recettes de gestion courante	775,64
Dépenses financières	11,89	Produits exceptionnels	90,48
Ecritures d'ordre entre sections	19 055,21	Ecritures d'ordre entre sections	4 806,78
Total	63 300,54	Total	128 125,50

3 – La section d'investissement

a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Les dépenses, hors remboursement d'emprunt, sont liées aux projets à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) du service et au renouvellement du matériel d'exploitation (compteurs...). Les immobilisations acquises et en cours se retrouvent inscrites au bilan comptable du service de l'eau.

Les recettes proviennent de l'affectation en réserves d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement, du report du résultat de l'exercice précédent, du FCTVA (remboursement partiel de la TVA) et des amortissements.

b) Les recettes et les dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunt	1 547,94	Solde d'investissement reporté	11 312,39
Acquisition de matériel spécifique	196,80	FCTVA	717,83
Travaux d'alimentation en eau potable	11 616,48	Mise en réserves	15 732,61
Ecritures d'ordre entre sections	4 806,78	Ecritures d'ordre entre sections	19 055,21
Total	18 168,00	Total	46 818,04

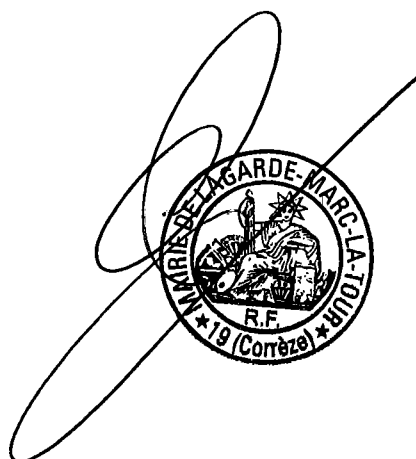
c) Certains programmes d'investissement ne sont pas achevés au 31 décembre 2018 : il reste des dépenses engagées à mandater. Ces « restes à réaliser » s'élèvent à 11 686,00 € en dépenses.

d) L'intégration des restes à réaliser aux totaux de la section porte la dépense à 29 854,00 €.

L'écart entre le montant des dépenses (réalisées et restant à réaliser) et celui des recettes (16 964,04 €) constitue le résultat qui sera à reporter en 2019.

4 – L'état de la dette au 31 décembre 2018

Il n'y a plus d'emprunt en cours.



Le Maire,

RINGENBACH Daniel